

PÔLE ESPOIR GARÇONS

Ligue Provence Alpes de Handball



Lycée Arthur RIMBAUD
Lycée professionnel LATECOERE
Collège COUTAREL
ISTRES

Dossier d'entrée 2012/2013

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Pôle Handball a vu le jour à la rentrée scolaire 1975/76, sous la responsabilité de Daniel COSTANTINI au lycée SAINT EXUPERY à Marseille. Le Pôle s'est implanté à Istres au Lycée Arthur Rimbaud depuis la rentrée 2007.

Que de chemin parcouru en trente six ans avec des titres nationaux, un titre de Champion du Monde scolaire et de nombreux joueurs internationaux issus de ce Pôle (CICUT M., GAFFET B., DEROT G., QUINTIN E., MARTINI B., COCHARD JJ., MAURELLI O., GUIGOU M.)

Aujourd'hui avec l'appellation de « Pôle Espoir », la section intègre parfaitement le projet de développement que la Ligue Provence-Alpes veut conduire en faveur du Handball, en étroite collaboration avec les projets des établissements scolaires.

Pour permettre à votre enfant de concilier la poursuite d'une scolarité normale et une pratique sportive de haut niveau dans un cadre d'expression humaine et associative tout autant respectable, l'Équipe Technique de la Ligue œuvre en faveur des jeunes garçons, en synergie avec la direction et les enseignants des établissements scolaires.

Le Pôle Espoir de la Ligue Provence Alpes de Handball s'inscrit dans le Parcours d'Excellence Sportive et se veut d'offrir à tous ceux qui veulent réussir dans le double objectif «Etudes - Handball de Haut Niveau» les meilleures conditions possibles.

Nous sommes à votre disposition pour de plus amples renseignements et en attendant de vous revoir à la journée de sélection nous vous adressons tous nos encouragements.

Le Président de la Ligue Provence-Alpes de Handball

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES D'ACCUEIL



*Le Lycée Arthur Rimbaud
Istres*

Le Lycée Arthur RIMBAUD : Depuis la rentrée 2007, le Lycée Arthur RIMBAUD d'Istres accueille la plus grande partie des élèves du Pôle Espoir Handball. Il compte également un « Pôle excellence Voile », une filière « Option Sport » et de nombreux sportifs de toutes disciplines. Dès 2010, les élèves de seconde du Pôle Espoir ont pu bénéficier d'un aménagement horaire dans le cadre de la nouvelle expérimentation des rythmes scolaires.

Le Lycée Professionnel Pierre LATÉCOÈRE : Le Lycée Professionnel

compte de nombreuses options : Electro-technique, MPI, Chimie, MEI, CAP Pro Elec. et Agent de sécurité ainsi qu'en 3ème DP6. Comme au Lycée Rimbaud, de nombreux élèves à profil sportif fréquentent l'établissement et les horaires peuvent être aménagés pour faciliter les conditions de travail et d'entraînement.

Le Collège Elie COUTAREL : Les entrants en classe de collège sont accueillis au collège Elie COUTAREL qui fait partie du réseau des établissements d'accueil des sportifs de haut niveau. L'établissement abrite une Section Sportive gymnastique, une Section Européenne et constitue à ce titre un véritable Pôle d'Excellence Sportif et culturel.

Dans ces 3 établissements, le suivi et le soutien scolaire des élèves est assuré pour mener à bien le double projet sportif et scolaire que souhaitent mener les enfants et leurs familles.

Les conditions de recrutement

Le Pôle Espoir regroupe des jeunes sportifs, en nombre limité, susceptibles d'atteindre le **haut niveau**.

Les élèves admis doivent être licenciés dans un club affilié à la Fédération Française de Handball.

La section est accessible :

- aux élèves du second cycle (Seconde, Première, Terminale) au lycée Rimbaud
- aux élèves orientés en LEP au Lycée Professionnel Latécoère.

Exceptionnellement aux élèves de 3ème au Collège Coutarel.

Le recrutement s'effectue sous l'autorité des chefs d'établissement.

Les critères retenus sont :

- les résultats scolaires
- le niveau sportif
- le dossier médical

Les résultats scolaires

Il faut justifier d'un niveau permettant l'inscription dans une des sections d'enseignement choisie.

Les élèves doivent être capables de supporter une charge de travail importante et faire preuve de volonté et d'organisation.

Le redoublement signifie (sauf cas exceptionnel) le retour dans le lycée d'origine.

Le niveau sportif

L'élève sera apprécié sur sa valeur actuelle et sur ses potentialités. La candida-

ture sera jugée recevable ou non par les autorités de la Fédération Française de HandBall, les Conseillers Techniques, le responsable de la section.

Le dossier médical

Comme le préconise la Fédération Française de Handball, il est demandé aux familles des joueurs candidats de constituer le dossier médical d'entrée au pôle:

- Examen médical de non contre indication
- Bilan dentaire certifié
- Épreuve d'effort d'intensité maximale
- Echographie transthoracique.

L'organisation pédagogique

Les élèves sont intégrés dans le cadre scolaire normal. Ils sont répartis dans différentes classes en fonction de leur âge et de leur niveau scolaire.



Robin CAPPELLE

Les élèves peuvent être accueillis en :

- 2de générale SES - IGC - MPI - Chinois
- 1ère L - ES - S - STG
- Terminale L - ES - STG

Les entraînements

Les élèves reçoivent un enseignement Handball hebdomadaire oscillant entre 8 et 10 heures.

Les séances se déroulent dans les installations sportives d'Istres : gymnase, salle de musculation, dojo, stade.

Les entraînements ont lieu les :

- Lundi soir
- Mardi midi et soir
- Mercredi après midi
- Jeudi soir

Les différentes langues vivantes que propose le lycée sont :

- LV1 : Anglais - Allemand
- LV2 : Allemand - Espagnol - Italien

Le Pôle peut aussi accueillir des élèves :

- Au Lycée Professionnel LATECOERE (options Électrotechnique, MPI, Chimie, MEI, CAP ProElec et Agent de sécurité, 3ème DP6)
- En 3ème au Collège Coutarel

Pour les élèves étudiant au Lycée, la scolarité est identique à celle des autres élèves avec toutefois quelques aménagements :
- regroupements des élèves dans la même classe lorsque les langues et les options le permettent afin d'obtenir un emploi du temps aménagé.

- heures de soutien pédagogique

- suivi scolaire assuré par le professeur responsable du Pôle

- sortie de la majorité des élèves le vendredi soir

- le total des heures d'enseignement s'élève à 30 heures en moyenne.

- le régime de l'internat est obligatoire (sauf résident proche)

- le Lycée étant fermé le week-end, les élèves doivent rejoindre leur famille ou leur correspondant du vendredi 17 h au dimanche 21 h ou lundi matin.

- Tout interne doit avoir un correspondant sur Istres ou ses alentours.



Michel CICUT



Michaël KELLER

Les séances de technique handball et de physique sont alternées sur l'ensemble de la semaine.

Les élèves sont répartis en groupe ou en travail individualisé.

Des aménagements sont prévus dans les périodes de fatigue.

Le pôle est dirigé au plan technique par le Conseiller Technique Sportif régional aidés par des spécialistes handball.

Le palmarès sportif

Depuis la création du Pôle Espoirs, nombreux sont les joueurs à être passés par les sélections nationales :

- **7** sélections en équipe de France A
- **6** sélections en équipe de France B
- **32** sélections en équipe de France Jeunes

Palmarès et titres obtenus par le Pôle :

- **7 titres de Champion de France 1978-79-81-82-90-92-2008**
- **Champion du Monde Scolaire 1984**

- 5^{ème} au Mondial Scolaire 1990
- 3^{ème} au Championnat de France 1995
- Vice Champion de France 1998
- Vice Champion de France 1999
- 3^{ème} au Championnat de France 2001
- Vice Champion de France 2002
- 3^{ème} au Championnat de France 2007
- 13^{ème} au Championnat de France 2009
- 9^{ème} au Championnat de France 2010
- 3^{ème} au championnat de France 2011



Damien SCACCIANOCE



Daniel CONSTANTINI

Le palmarès scolaire

1999 2 candidats sur 4 au BAC

2000 4 candidats sur 5 au BAC

2001 2 candidats sur 3 au BAC

2002 2 candidats sur 3 au BAC

2003 5 candidats sur 5 au BAC

2004 Pas de terminale

2005 Pas de terminale

2006 1 candidat sur 2 au BAC

2007 2 candidats sur 2 au BAC

2008 2 candidats sur 7 au BAC

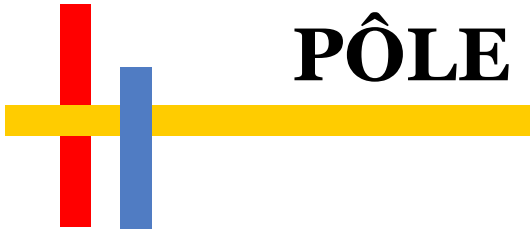
2009 3 candidats sur 3 au BAC

2010 4 candidats sur 4 au BAC

2011 5 candidats sur 5 au BAC

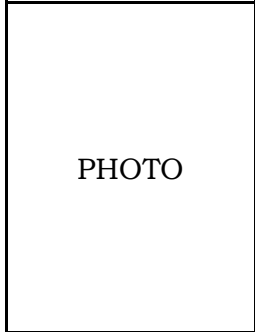


Michaël GUIGOU



PÔLE ESPOIR GARÇONS

FICHE SIGNALETIQUE



NOM :

Prénom :

Né le :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail personnel :

Mail des parents :

CLUB :LIGUE :

NOM et Coordonnées de l'entraîneur :

.....

.....

POSTE DE JEU OCCUPÉ :

TAILLE :POIDS : GAUCHER DROITIER

COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT ACTUEL :

.....

.....

BOURSIER EN 2011 : OUI NON

NIVEAU D'ÉTUDES :

(Joindre les bulletins scolaires des deux premiers trimestres de l'année en cours)

NOMBRE D'ANNEES DE PRATIQUE DE HANDBALL :

NOMBRE D'ENTRAINEMENTS/SEMAINE :

AUTRES SPORTS PRATIQUES :

AUTRES INFORMATIONS :

.....

.....

**Fiche à envoyer par mail à Eric Quintin ou à la Ligue de Provence-Alpes de Handball
avant le 2 MAI 2012**

L'internat

Les élèves internes sont hébergés à l'Internat de **l'Institut Fontlongue à Miramas**.

Ils sont logés en « Box individuel » par chambre de 6 et disposent chacun d'un espace de travail indépendant.

Les sanitaires et douches sont communs.

Les élèves peuvent travailler le soir jusqu'à 22h30, heure du coucher.

Le coût de l'internat est de **2 200 €** et le coût de la demi-pension est entre **450€** et **550€** environ pour l'année (à verser directement à l'établissement scolaire).

Pour les externes une participation forfaitaire aux frais de fonctionnement d'environ **250** euros est demandée.

Les modalités d'inscription

Les candidats intéressés par l'entrée au Pôle, pourront adresser la fiche de candidature par mail avant le

2 MAI 2012

à **Monsieur Eric QUINTIN**

equintin.polehandball@gmail.com

Et le dossier complet par courrier, à la Ligue Provence Alpes de Handball.

Le dossier doit être composé de :

- fiche de candidature
- bulletins scolaires des 2 premiers trimestres de l'année en cours (La photocopie du troisième trimestre devra être adressée impérativement dès la fin des conseils de classe).
- deux enveloppes timbrées à 0,58 €
- avis de l'entraîneur du club sportif fréquenté
- un bref exposé des motivations du candidat pour l'entrée au Pôle, sur papier libre.

Des aides financières peuvent être attribuées par le Fonds Social Lycéen, les Conseils Généraux, et le Conseil Régional....

Une participation de la LPAHB contribue à réduire le coût de fonctionnement pour les familles. Son montant est voté chaque année en Comité Directeur.

Le règlement intérieur de l'internat sera fourni à l'inscription pour les joueurs sélectionnés.



Une journée de détection sera organisée le :

Mercredi 16 Mai 2012

à partir de 13 h 30

Gymnase Bardin - Istres

Une convocation individuelle vous sera adressée ultérieurement.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de :

Monsieur Eric QUINTIN

Ligue Provence-Alpes de Handball

☎ 04 91 23 04 04

☎ 06 01 59 45 52

✉ equintin.polehandball@gmail.com

Une session supplémentaire sera éventuellement organisée le 30 mai 2012.